

## AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussigné(e) : .....

agissant en qualité de (père, mère, tuteur) : ..... représentant légal

domicilié(e) : .....

.....

N° de téléphone : ..... adresse mail : .....

autorise la Mairie de Commentry, à la réalisation, la représentation et la reproduction de la ou des photographie(s),  
me représentant ou représentant mon ou mes enfant(s) dénommé(s) ci-dessous :

.....

.....

.....

.....

et pour les usages suivants :

- supports de communication et de promotion de la Ville : imprimés, audios et vidéos
- supports multimédia de la Ville,
- présentation en public lors d'une manifestation,

Les prises de vues et reproductions sur supports n'entraînent aucune compensation financière pour les deux parties.

J'accepte et autorise la Ville de Commentry à utiliser ces photographies à des fins non commerciales pour assurer sa communication. Cette exploitation ne sera pas de nature à me nuire ou à me causer, ou causer à la personne dont je suis responsable, un quelconque préjudice.

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an.

Le .....

Signature – (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est le délégué RGPD de la commune de Commentry, que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : [mairie@ville-commentry.fr](mailto:mairie@ville-commentry.fr)

Les données collectées seront conservées toute l'année scolaire. Conformément à la réglementation applicable\* en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel à l'adresse du responsable des traitements indiqués précédemment, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ([mairie@ville-commentry.fr](mailto:mairie@ville-commentry.fr)) ou auprès de la CNIL.

Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

\*Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à partir du 25 mai 2018, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)

Je déclare accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées et traitées comme défini ci-dessus